

Recrute par voie externe
pour son pôle Cadre de Vie

UN GARDE DU LITTORAL COMMISSIONNÉ (H/F) GESTIONNAIRE DE L'ESPACE NATUREL LIDO DE THAU

Le lido de Thau, étroite bande de terre de 12 km de long sur 1 km de large entre mer et Étang de Thau relie Sète à Marseillan. Traversé par la route littorale et la voie ferrée, il est exempt de toute urbanisation. Historiquement dédié à l'exploitation du sel dont subsistent les anciens salins de Villeroy et du Castellas à ses deux extrémités, la viticulture y est toujours bien présente. Près de 600 ha de landes et de lagunes sont protégées par le Conservatoire du littoral parmi lesquels l'acquisition de 103 ha, a été financée par la Région au titre des mesures compensatoires au projet de parc logistique portuaire de Port La Nouvelle.

Le Conservatoire du Littoral a confié, par convention, la gestion du site du lido de Thau à Thau agglo et au Conservatoire des Espaces naturels.

Par convention également, la Région a confié à Thau agglo et au Conservatoire des Espaces Naturels la mise en œuvre de mesures compensatoires sur ce site. Elle apporte pour se faire un financement conséquent sur 30 ans visant principalement la restauration hydraulique de 103 ha de zone humide et contribuant au recrutement d'un garde du littoral.

Filière

Technique

Grade

Cadre d'emplois des techniciens, agents de maîtrise ou adjoints techniques

Statut

Agent Titulaire ou à défaut contractuel

Missions

Sous la responsabilité du responsable de l'unité espaces naturels, le garde du littoral du site "Lido de Thau" est responsable de la gestion du site et de la mise en œuvre du plan de gestion élaboré par le Conservatoire du littoral. Il contribue et participe à la mise en œuvre et au suivi des actions du plan de gestion du site Lido de Thau.

1/ GESTION OPÉRATIONNELLE DU SITE

- Suivi des études de fonctionnement hydraulique du site (préalable à l'élaboration du plan de gestion)
- Contribution à l'élaboration du plan de gestion
- Mise en œuvre du plan de gestion
- Gestion technique du site
- Mise en œuvre des programmes de travaux :

Procède à des consultations simplifiées d'entreprise et au suivi de l'exécution administrative des marchés : rédige en propre les cahiers des charges, analyse les offres, déclenche les bons de commande, contrôle les factures.

Demande les autorisations de travaux nécessaires (conventions 322-10), et rédige les comptes rendus des travaux réalisés à l'attention du Conservatoire du Littoral.

Assure le suivi des travaux : rédige les ordres de service, contrôle la conformité au cahier des charges, applique les éventuelles pénalités, participe aux réunions de chantier, diffuse les comptes rendus de chantier, procède aux opérations de réception des travaux.

- Gestion hydraulique : Relève les niveaux d'eau et actionne les martellières en fonction des besoins et des usages définis au plan de gestion, tient un tableau de suivi des niveaux.

2/ SURVEILLANCE – POLICE DE LA NATURE

Assure la surveillance et fait respecter la réglementation des sites, exerce les fonctions d'officier de police judiciaire.

- Effectue des tournées régulières sur le site.
- Informe, sensibilise les usagers et les associations d'usagers (chasse, pêche, ...) aux contraintes du site et fait appliquer les conventions d'usages et d'occupation.
- Exerce le pouvoir de police de la nature au titre de garde du littoral commissionné : constate les infractions, rédige les procès-verbaux, les transmet au Procureur de la République, participe aux opérations de police conjointes.
- Relaye l'information auprès des forces de l'ordre, régule les conflits et dysfonctionnements, contacte les polices municipales, gendarmeries, autres gardes.

3/ ENTRETIEN DU SITE

Participe à la définition du programme annuel d'entretien du site conformément au plan de gestion et à sa mise en œuvre. Dans l'exécution en régie de petits travaux d'entretien, de débroussaillage, d'enlèvement des déchets, il peut s'appuyer ponctuellement sur une équipe d'agents de terrain.

- Maintient les équipements et les aménagements en parfait état de fonctionnement : panneaux, barrières, ganivelles, platelage, martellières, échelles limnimétriques...
- Assure la gestion des stocks de matériaux nécessaires à l'entretien des sites et déclenche les demandes de commandes pour leur renouvellement.
- Garantit l'entretien du matériel (tronçonneuses, débroussailleuses, pelles, râteaux, sécateurs...) et un stock d'avance minimum de pièces détachées pour les réparations (bobines fil, chaînes tronçonneuse, guides, ...).
- Vérifie régulièrement l'état du véhicule de service qui lui est affecté (niveau d'huile, liquide de refroidissement, gonflage pneus, ...).

4/ SUIVI SCIENTIFIQUE Du SITE

- En collaboration avec le Conservatoire des Espaces Naturels, assure le suivi naturaliste et écologique des sites - faune, flore, impacts des activités présentes sur les sites (pastoralisme, chasse, ...) - et le suivi éventuel de la fréquentation.

5/ SUIVI ADMINISTRATIF

- Élaboration des budgets annuels, bilans budgétaires
- Rédaction des programmes d'action annuels
- Rédaction des bilans d'activités annuels et des bilans de mise en œuvre des mesures compensatoires
- Tient un carnet de bord journalier des événements intervenus sur le site
- Participe à la préparation du Comité de suivi annuel du site, à des réunions avec les partenaires

6/ ACCUEIL ET INFORMATION DU PUBLIC

- Accueille, informe et sensibilise le public à la protection des habitats, de la faune et de la flore.
- Ponctuellement, prend en charge des animations de découvertes de la nature auprès des scolaires, des visites guidées thématiques pour des publics adultes.

7. MISSIONS OCCASIONNELLES

- Exerce des missions occasionnelles diverses en fonction des besoins, impératifs, urgences du service. Il peut être amené à intervenir sur les autres sites en fonction des besoins (notamment pour les remplacements de congés).
- Peut être amené à prendre en charge des stagiaires.

PROFIL

CONNAISSANCES (SAVOIR)

- Formation de niveau bac+2, idéalement BTS gestion et protection de la nature,
- Garde commissionné ou apte à le devenir (le dispositif de commissionnement est sous la responsabilité du Conservatoire du Littoral qui en assure le financement; il consiste en une formation de 3 semaines et est sanctionné par des épreuves écrites).
- Connaissances naturalistes (faune, flore) et du fonctionnement des écosystèmes ;
- Connaissances de la réglementation relative à la police de la nature et du littoral ;
- Connaissances du fonctionnement hydraulique d'une zone humide souhaitée;
- Connaissances de la réglementation hygiène et sécurité.

QUALITES – APTITUDES (SAVOIR-FAIRE – SAVOIR-ETRE)

- Passionné de nature et apte à transmettre sa passion,
- Excellentes qualités relationnelles (écoute, patience, diplomatie, pédagogie), il est l'ambassadeur du Conservatoire du Littoral et de Thau agglo auprès des visiteurs,
- Maîtrise de soi, courtoisie et fermeté (interpellation des contrevenants),
- Autonome tout en ayant le sens du collectif,
- Sens de l'observation, force de proposition et réactif,
- Disponible (interventions possibles le week-end, tôt le matin et en soirée),
- Résistance physique (travail en extérieur).

AUTRES / INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- Travail à temps complet annualisé
- Permis B exigé
- Conditions d'accueil : régime indemnitaire, adhésion au CNAS, titre-restaurant.

CANDIDATURE

Renseignements auprès de Philippe de Montredon, Responsable de l'unité Espaces Naturels au 04 67 46 47 09, ou auprès de Maud Rancy du service des Ressources Humaines au 04 67 46 47 32.

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation + cv + dernier arrêté de situation administrative + diplômes) avant le **15 mai 2016** par mail à CourrierMG@thau-agglo.fr ou par courrier à :

M. Le Président de Thau Agglomération
4, avenue d'Aigues – BP 600
34 110 Frontignan Cedex